

12 ans de prison pour le djihadiste Reda Hame, 11 ans pour Esteban qui a tué en légitime défense...

écrit par Christine Tasin | 26 février 2020



.
Colère. Sentiment d'injustice. Peur que ce pays soit foutu.

Le deux poids deux mesures, la justice à deux vitesses, c'est, chaque jour, en France. Et il y a des jours comme aujourd'hui où c'est encore plus aveuglant que d'habitude.

.
On avait à l'esprit la scandaleuse condamnation du patriote Esteban qui, attaqué par derrière et en situation de légitime défense après être tombé dans un traquenard monté par des antifas, avait tué Méric. Le procès avait été inique du début à la fin, qui avait jugé le patriotisme (qualifié d'extrême-droite) et la légitime défense au bénéfice des milices gauchistes. Un procès politique... qui avait inversé les valeurs. Esteban a fait appel, mais en attendant, la vie entière de ce jeune homme, travailleur et courageux, est suspendue au nouveau procès qui aura lieu bientôt. Et il

part dans la vie avec un sacré handicap.

Affaire Clément Méric : Esteban et ses 3 copains en cour d'assises, procès de la légitime défense !

Chronique d'une infamie annoncée : 7 et 11 ans de prison pour Samuel et Esteban

.

Et voilà que l'on apprend que l'un des djihadistes formés par l'organisateur des attaques du Bataclan vient d'être condamné à 12 ans de prison avec une peine de sûreté des 2/3 ; comme il est en prison depuis 2015... il pourra être dehors en 2023 !!!!! C'est demain. Le parquet anti-terroriste avait requis la peine maximale, 20 ans (comment peut-on ne pas prononcer une peine de perpétuité pour des hyènes pareils, la peine de mort ayant été abolie ?), mais des juges félons ont refusé le principe de précaution. Et ce ne sont pas les discours de Belloubet qui vont nous rassurer qui vient de nous signifier que 43 djihadistes devraient sortir de prison en 2020, une soixantaine d'autres devraient être libres en 2021

La ministre de la Justice [Nicole Belloubet](#) a annoncé ce lundi sur RTL la libération de 43 [djihadistes](#) en 2020. « Une soixantaine » devrait sortir de prison en 2021, a-t-elle ajouté.

<https://www.20minutes.fr/societe/2725619-20200224-quarante-trois-djihadistes-sortiront-prison-2020-annonce-nicole-belloubet>

.

Dans toute l'histoire de notre pays, on n'a jamais vu une mise en danger délibérée de nos compatriotes comparable. Et ça continue, avec le cas Reda Hame.

.

Ce Parisien était soupçonné d'avoir rejoint la Syrie avant de revenir en France dans le but de mener un attentat « [dans une salle de concert](#) », quelques mois à peine avant l'attaque du Bataclan. Le jihadiste Reda Hame, recruté et entraîné en Syrie en 2015 par Abdelhamid Abaaoud, le coordinateur des attentats du 13-Novembre, a été condamné à [12 ans de réclusion criminelle](#) ce mardi à Paris, par la cour d'assises spéciale.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/12-ans-reclusion-jihadiste-reda-hame-recrue-du-coordinateur-attentats-du-13-novembre-1792019.html>

.

Plus que jamais, la France de 2020 tape sur ses enfants pour mieux pardonner à ceux des autres, fussent-ils les pires des pourritures.

Un coup de poing en légitime défense d'un côté, les horreurs des djihadistes de l'autre. Faut-il en rappeler quelques-unes ?

Des journalistes décapités, comme James Foley ?

Un pilote brûlé vif dans une cage ?

Des enfants chrétiens enterrés vivants ?

Des Yézidies enlevées, violées, vendues comme esclaves ?

Des filles enlevées, violées, vendues comme esclaves par Boko Haram uniquement parce qu'elles avaient commis le crime impardonnable, étant filles, d'aller à l'école ?

De simples citoyens décapités, comme Hervé Gourdel, Hervé Cornara, Laura, Mauranne et tant d'autres ?

Des policiers assassinés devant leur enfant de 3 ans, à Magnanville ?

Les boucheries du Bataclan, de Nice ou de Charlie Hebdo ?

.

Y-a-t-il une simple possibilité de transformer les monstres capables de ça en citoyens lambda ? Aucune.

Les lois qui limitent drastiquement les peines de prison et interdisent perpét comme peine de mort ont été faites à une époque où il existait, tous les 4 ou 5 ans, un Ranucci, un Bontemps... et essentiellement pour un crime de droit commun. On est loin des hécatombes produites par les djihadistes.

De quel droit nos prétendues élites s'appuient-elles sur des lois surannées ne correspondant plus du tout à la réalité de 2020 pour permettre que soient mis en danger nos enfants ?

.

Si des patriotes arrivaient enfin au pouvoir en 2022, il faudrait aussi qu'ils dénoncent les « lois internationales » et notamment « bruxelloises » qui voudraient nous interdire de nous débarrasser des monstres qu'on ne peut laisser en liberté. Et s'il fallait sortir de l'UE pour cela, tant mieux !

En attendant, la France a quelques petites îles isolées où l'on pourrait larguer les salopards sortis de prison, à moins que l'on ne coule les bateaux censés les y amener... On n'a pas d'autre solution que des décisions extrêmes face aux extrémistes. On ne discute pas avec un renard enragé, avec un chien enragé... on l'abat.

Or nos gouvernants, appuyés par des juges qui vivent dans un autre monde, nous imposent carrément de vivre aux côtés des enragés. Cherchez l'erreur.

